



# **OUTDOORMIX FESTIVAL**

**2026**

## **RÈGLEMENT SPORTIF BLOC CONTEST**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. GÉNÉRAL.....</b>	<b>3</b>
<b>2. ÉPREUVES.....</b>	<b>3</b>
2.1. Catégories.....	3
2.2. Programme.....	3
2.3. Qualifications.....	4
2.4. Notation.....	4
<b>3. CONDITION ET MATÉRIEL OBLIGATOIRES.....</b>	<b>4</b>
3.1. Finales.....	4
3.2. Matériel.....	5
<b>4. ASSURANCES ET RESPONSABILITÉ.....</b>	<b>5</b>
<b>5. CLASSEMENT PODIUMS &amp; LOTS.....</b>	<b>5</b>
<b>6. ANNULATION ET ENGAGEMENT.....</b>	<b>6</b>
<b>7. RÉCLAMATION.....</b>	<b>6</b>
<b>8. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.....</b>	<b>6</b>
<b>9. DROITS À L'IMAGE.....</b>	<b>7</b>



# 1. GÉNÉRAL

L'épreuve d'escalade est organisée dans le cadre de l'Outdoormix Festival du vendredi 22 mai au lundi 25 mai 2026. Cet événement est co-organisé par l'association loi 1901 WeAreHautesAlpes, représentée par M. Brice Clovis, en qualité de président et l'association de loi 1901 Club Alpin Français d'Embrun, représentée par M. PONCHON Guillaume.

Le check-in et les inscriptions sont clôturés 2 h avant chaque compétition.

## 2. ÉPREUVES

### 2.1. Catégories

Ce Contest comprend 3 catégories :

- U13
- U15
- U17 et +

Le Contest Junior comprend les catégories U13 et U15 qui évolueront sur les mêmes blocs.

Le Contest Senior comprend les catégories U17, U19, U21, Senior, Vétéran 1 et 2 qui évolueront sur les mêmes blocs.

### 2.2. Programme

L'épreuve d'escalade aura lieu du vendredi 22 mai au lundi 25 mai 2026 :

<b>VENDREDI 22 MAI</b>	Qualifications Contest Senior : <ul style="list-style-type: none"> <li>- V1 U17 et + (♂ + ♀) : 13 h → 15 h30</li> <li>- V2 U17 et + (♂ + ♀) : 16 h 30 → 19 h</li> </ul>
<b>SAMEDI 23 MAI</b>	Qualifications Contest Senior : <ul style="list-style-type: none"> <li>- V3 U17 et + (♂ + ♀) : 10 h → 12 h 30</li> <li>- V4 U17 et + (♂ + ♀) : 14 h → 16 h 30</li> </ul>
<b>DIMANCHE 24 MAI</b>	Contest Junior : <ul style="list-style-type: none"> <li>- U13 / U15 (♂ + ♀) : 10 h → 13 h</li> <li>▷ Podium Contest Junior (U13 / U15 ♂ + ♀) : 13 h</li> </ul> Training U17 et + (♂ + ♀) : 14 h → 15 h Finales : U17 et + (♂ + ♀) : 15 h → 18 h ▷ Podiums Contest Senior (U17 et + ; ♂ + ♀) : 18 h
<b>LUNDI 25 MAI</b>	Concours de jeté (♂ + ♀) : 12 h → 13 h ▷ Podium : 13 h



## 2.3. Qualifications

Dans un Contest, tout le monde grimpe en même temps.

Chaque participant à environ 25 blocs à réaliser entre 5+ et 8a (nombre variable selon les catégories) dans un temps donné (2 h 30). Il n'y a pas de limitation d'essais, les participants peuvent essayer les blocs autant de fois qu'ils le souhaitent. Les essais ne sont pas comptabilisés et il n'y a pas de zones.

Seules les réussites comptent.

Chaque bloc vaut 1000 points divisés par le nombre de réussites du bloc.

On calcule ainsi le nombre de points par participant en fonction des blocs qu'il a réalisés et de la valeur de chaque bloc.

Le classement se fait par le nombre de points de chaque participant.

Les phases de qualification se font par auto arbitrage. Les blocs clés pourront faire l'objet d'une surveillance. Les fiches (formulaire à remplir en ligne) de résultats sont à rendre à la fin des qualifications. Les blocs sortis après cette période ne seront pas comptabilisés.

Chaque compétiteur remplira lui-même ses résultats sur un formulaire en ligne donné le jour de la compétition. 6 femmes et 6 hommes seront sélectionnés pour les finales globales U17 et +.

La phase de qualification se confond avec la phase finale pour les compétiteurs des catégories U13 et U15.

Les U13 et U15 grimperont sur les blocs Junior, la compétition se nomme **Contest Junior**.

Les U17 et + concourent dans la même catégorie, la compétition se nomme **Contest Senior**, il y aura un seul et unique podium commun aux U17 et +.

## 2.4. Notation

La catégorie U13 et U15 devront sortir un maximum de blocs parmi 16 blocs. Ces deux catégories grimperont ensemble dans une vague commune afin de proposer des blocs plus adaptés aux 2 catégories. Il y aura un classement et un podium séparés pour les U13 et U15, même s'ils grimpent dans la même vague.

Les catégories U17 et + concourent sur les mêmes blocs. Ils devront sortir un maximum de blocs parmi les 20 blocs de qualification. Chaque bloc à une valeur initiale de 1 000 points. Cette valeur sera divisée par le nombre de répétiteurs. Ainsi un bloc sorti 10 fois rapportera 100 points à chaque répétiteur.

Les 6 premiers hommes et les 6 premières femmes des catégories U17 et + confondues sont qualifiés pour la finale.

# 3. CONDITION ET MATÉRIEL OBLIGATOIRES

## 3.1. Finales

L'épreuve d'escalade est ouverte à tous les compétiteurs disposant d'une licence FFCAM ou d'un certificat médical pour la pratique de l'escalade en compétition datant de moins de trois ans à la date de la compétition. Pour toute inscription avec un certificat médical, des frais supplémentaires sont à prévoir pour l'achat d'une Licence FFCAM journalière à l'accueil de l'événement. Pour les



non-licenciés, l'achat de Licences FFCAM journalières permettra un accès à la compétition de 3 jours maximum sur les 4 jours de festival.

Toute inscription à l'épreuve d' "Escalade" est individuelle, nominative et non cessible. Aucun remboursement total ou partiel ne sera fait par l'organisation.

Pour pouvoir prendre le départ, chaque concurrent doit s'être acquitté des frais d'inscription pour l'épreuve (sur le site Internet [www.outdoormixfestival.com](http://www.outdoormixfestival.com) ou à l'accueil de l'événement), avoir fourni les documents nécessaires et être équipé du matériel requis. Il est demandé à un mineur de fournir en plus des autres documents une autorisation parentale pour le contest d'escalade.

Pour le Contest Senior, le nombre maximal de participants est 160 pour les catégories U17 et + confondues. Pour le Contest Junior, le nombre maximal de participants est de 40 pour les catégories U13 et U15 confondues.

### 3.2. Matériel

Les **chaussons sont obligatoires** pour accéder à l'épreuve d'escalade. La magnésie liquide ou en poudre est autorisée.

## 4. ASSURANCES ET RESPONSABILITÉ

L'organisation souscrit à une assurance couvrant sa propre responsabilité civile en tant qu'organisateur, celles de ses salariés et celles des personnes apportant bénévolement leur aide à l'organisation de l'événement. Une assurance "individuel accident" est également souscrite pour les dommages corporels que chaque participant pourrait subir sur sa propre personne, ainsi que pour tout accident causé à des tiers. Les frais médicaux et d'hospitalisation demeureront, quant à eux, à la charge des participants (assurance personnelle). L'organisation décline toutes responsabilités en cas de perte, vol ou détérioration de matériel ou d'équipement individuel et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable. En cas d'abandon du participant pendant la course, aucun remboursement ne sera effectué.

## 5. CLASSEMENT PODIUMS & LOTS

À l'issue de l'épreuve, un podium récompensera les trois premiers arrivés de l'épreuve. Les différents classements, établis en fonction des genres et âges des compétiteurs, seront affichés en face de l'accueil du village événement. Des récompenses seront attribuées aux trois premiers sportifs par catégorie et par genre, d'après le classement général :

- Catégorie U13 fille :lots
- Catégorie U13 garçon : lots
- Catégorie U15 fille : lots
- Catégorie U15 garçon: lots
- Catégorie U17 et + femme : Prize Money + lots
- Catégorie U17 et + homme : prize money + lots



L'organisateur se réserve le droit de répartir sa dotation selon son bon vouloir.

La présence des concurrents récompensés à la remise des prix est obligatoire. Les lots ne pourront être donnés qu'à un tiers et ne seront pas envoyés ultérieurement par la poste, en dehors des prize money, pour lesquels un virement pourra être effectué après événement.

Pour les catégories U13 et U15 un podium sera mis en place à partir du moment où cinq participants sont inscrits et présents

Pour la catégorie U17 et + un podium sera mis en place à partir du moment où cinq participants sont inscrits et présents.

## 6. ANNULATION ET ENGAGEMENT

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement et/ou les différents parcours, afin de veiller à l'intérêt et la sécurité des participants. En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve d' "Escalade" et ne pourra procéder à aucun remboursement. Toute inscription à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité. Le non-respect de ce règlement peut entraîner le retrait par l'organisation du dossard du compétiteur.

**ATTENTION** : en cas de force majeure ou de mauvaise météo, l'organisation se réserve le droit de déplacer les épreuves. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non-présence d'un sportif aux horaires modifiés des épreuves.

En tant que sportif participant à l'Outdoormix Festival, vous êtes l'image de votre sport et de l'événement. Il vous est donc demandé de respecter le staff, le public, les autres participants, mais également le matériel, les structures et la propreté du site. En cas de non-respect de ces règles de savoir-vivre, des sanctions pourront être appliquées par le Commissaire de course (aide au nettoyage ou aux réparations, distribution de goodies, voire des sanctions pénales si le Commissaire de course juge que la faute nécessite un renvoi vers les autorités compétentes).

Pour l'achat de "FULL PASS", les soirées concerts sont comprises dans le pass, en cas d'annulation des concerts, aucun remboursement ne sera effectué.

## 7. RÉCLAMATION

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou le comportement des autres concurrents doivent être présentées par écrit et signées du sportif dans un délai de 60 min après la constatation des faits. Les réclamations sur le classement doivent être déposées dans un délai de 10 min après l'affichage des résultats des résultats temporaires, après le temps imparti le classement est définitif.



## **8. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages, plastiques...) sur le site. Des poubelles seront à disposition et elles devront être impérativement utilisées par les concurrents.

## **9. DROITS À L'IMAGE**

Par sa participation à la compétition "BLOC CONTEST" lors de la 12<sup>e</sup> édition de l'Outdoormix Festival qui se tiendra du 22 au 25 mai 2026, chaque participant autorise expressément l'organisateur à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de cette manifestation.